

# D'autres sons de cloches turripinoises

Quand on évoque "les cloches" de La Tour-du-Pin, on pense évidemment à celles abritées dans le clocher de l'église paroissiale, qui viennent tout juste d'être restaurées (notre édition du 15 août). Mais de nombreuses autres cloches ont tintinnabulé pour rythmer la vie des Turripinois.

Il y a évidemment la cloche communale, qui se trouve à l'entrée de la salle du conseil municipal.

Elle est datée de 1584. Elle trônait au sommet d'un beffroi de bois, à l'emplacement exact des halles. C'est avec elle que l'on sonnait le tocsin pour appeler les gardes nationaux, puis les sapeurs pompiers, lors de sinistres dans la ville. L'horloge actuelle des halles, abritée par le petit clocheton du centre, a été instal-

lée au milieu du siècle dernier. Il avait également une cloche pour rythmer les heures. Il a une cinquantaine d'années, il a été doté d'un mécanisme éclectique, l'ancien ayant rendu l'âme.

## Ça sonnait dans tous les sens

Dans les archives, il est aussi question, en 1615, d'une chapelle en ruine et de deux cloches qui appartenaient l'une au seigneur de Vallin, l'autre au seigneur de Cuirieu. Vers 1860, le niveau de vie augmente sensiblement et les paroisses du canton peuvent se lancer dans l'achat de cloches. C'est l'époque où les curés sont très inquiets pour le sort des âmes de leurs paroissiens : les usines, les livres, les jour-

naux arrivent. Pour un court temps, ils réussissent à interdire les vogues et les mariages civils.

Le garde champêtre, devenu "crieur public", agitait également sa cloche avant d'énoncer, de sa voix tonitruante, les nouvelles locales diffusées par la mairie. De même, les rémouleurs ou vitriers annonçaient leur présence de manière sonnante en parcourant les rues avec leur petite charrette. Le laitier sonnait de sa cloche lorsqu'il ne trouve la "cantine" (petit bidon pour réceptionner le lait) devant les portes.

Enfin, les cloches des écoles privées ou communales ont longtemps annoncé, au grand dam des élèves, la fin de la récréation.

Jean-Jacques BUIGNE



La cloche communale date de 1584. Lors de la fabrication, il faudra plusieurs jours au bronze coulé à 1 080 °C pour refroidir. Les dédicaces, dévotes, énigmatiques ou historiques, sont utilisées dès le XV<sup>e</sup> siècle. Le blason permet de bien attribuer la cloche à notre cité.